PRIX DE REMPLACEMENT DE GOUTTIÈRE D'IMMEUBLE ET FONCTIONNEMENT

ven 21/12/2018 - 09:00

Source Baticopro.com

Afin d’éviter les problèmes d’infiltration et lutter contre la présence d’humidité à l’intérieur des murs du bâti, il est primordial de remplacer les gouttières de l’immeuble lorsqu’elles ne remplissent plus leurs fonctions à la perfection. Les pluies ruisselant sur le toit de la copropriété doivent entièrement être endiguées par les gouttières afin d’éviter les dégâts sur la façade de l’immeuble.

Le remplacement d’une gouttière en immeuble

Les gouttières font partie des équipements nécessaires à la bonne santé d’un bâtiment. Leur rôle est de collecter l’eau ruisselant sur le toit et l’acheminer jusqu’au sol par des tuyaux qui permettent son évacuation via des réseaux prévus à cet effet (bassin d’orage, collecte des eaux de pluie via des récupérateurs d’eaux ou citernes, etc.

La vérification de l’état des gouttières par un professionnel doit être réalisé une fois tous les 10 ans afin d’en optimiser le fonctionnement. Toutefois, l’entretien doit être effectué tous les ans pour éviter que les feuilles, notamment, ne viennent boucher les gouttières. Il se peut également que vous retrouviez un nid d’oiseau ou autre, qui bouche l’évacuation des eaux de pluie.

Lorsqu’une gouttière est cassée, il faut la faire remplacer rapidement par un professionnel afin d’éviter :

- de fragiliser les fondations porteuses de l’immeuble ;
- les infiltrations d’eau dans les combles, sur la façade et dans les murs ;
- d’endommager l’isolation du bâtiment ;
- l’apparition de coulures d’eau sur les murs extérieurs de la copropriété, etc.

Afin de procéder au remplacement d’une chaudière en copropriété, le syndic peut se tourner vers des **professionnels de la zinguerie**.

Lire la suite sur Baticopro